

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - suite

R.s.a. :

Une nouvelle prestation, le Revenu de solidarité active (R.s.a.), est mise en place depuis le 1^{er} juin 2009.

Cette prestation vise entre autres à apporter aux personnes de plus de 25 ans (ou de moins de 25 ans si elles ont un enfant à charge), un complément de ressources lorsqu'elles disposent de faibles revenus d'activité.

Deux exemples :

Un couple avec deux enfants de 8 et 10 ans, percevant un revenu professionnel de 1000 € mensuels, 120 € de prestations et 150 € d'aide au logement, peut bénéficier, sous réserve de la vérification de toutes les conditions, d'un complément de revenu de 307 € mensuels au titre du R.s.a.

Une personne isolée sans enfant, percevant 600 € de revenus d'activité par mois et 53 € de forfait logement peut bénéficier d'un R.s.a. de 167 €.

D'autres situations peuvent aussi ouvrir droit à cette nouvelle aide et nombre de personnes pensent ne pas y avoir droit.

Aussi, afin d'obtenir davantage d'informations sur le R.s.a., contactez les services de la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) au 0820 25 23 10 ou sur leur site : www.caf.fr.

Vous pouvez également vous renseigner à la mairie 05 55 66 51 11.

Vous travaillez et la totalité de vos ressources ne dépasse pas :

(à titre d'exemple)

- 1 035 € pour une personne seule
- 1 780 € pour un couple avec 1 enfant de plus de 3 ans
- 1 810 € pour un couple avec 2 enfants de 5 et 7 ans

Vous pouvez peut être avoir droit au Rsa (1)

Renseignez vous auprès de votre Caf

0 820 25 23 10

ou faites le test directement sur

www.caf.fr

Felletin : 1er prix départemental de fleurissement 2009

La commune a remporté le 1er Prix Départemental de fleurissement pour la saison 2009. Félicitations à l'équipe du fleurissement pour la qualité de son travail, la créativité et les innovations très réussies (compositions des bacs en rocaille, fontaine place Courtaud...) et aux Felletinois pour leur participation.

Les principaux critères seront le développement durable, la participation des enfants, l'originalité, la féerie, l'harmonie, l'utilisation d'éléments naturels.

Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître auprès du service communication de la mairie, **avant le 27 novembre 2009.**



Concours de décors de Noël.

La commission « fleurissement embellissement » a proposé de mettre en place un concours de décors de Noël.

Renseignements et inscriptions pour le concours au service communication de la Mairie, 05 55 66 51 11 - communication@felletin.fr

PAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Vous êtes propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, vous voulez obtenir des renseignements sur les aides à l'Amélioration de l'Habitat... **Rendez-vous au LMB sur le salon BATINOV.**

Myriam Simonneau, chargée de mission habitat de la Communauté de

Communes Aubusson-Felletin y sera présente les **4 et 5 décembre prochain, toute la journée de 9h à 17h.**

La permanence du 4 qu'elle devait initialement assurer à la Mairie de Felletin se tiendra exceptionnellement sur son stand au salon Batinov.



Renseignement : CC Aubusson-Felletin, Service habitat, Myriam SIMONNEAU, tél. : 05 55 67 72 44 habitat@cc-aubusson-felletin.fr

Eau et assainissement

Appel à la prudence dans notre utilisation de l'eau

Le manque de pluie de ces derniers mois a contribué à réduire significativement le débit de nos sources, débit déjà habituellement faible en cette saison.

Pour éviter toute dégradation de la situation, il est demandé à chaque abonné d'utiliser l'eau avec parcimonie et d'en avoir une utilisation éco responsable.

Exemples de mesures à prendre :

- préférer les douches aux bains
- ne faire tourner les lave linge et lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins
- ne pas laisser couler l'eau pendant le lavage des dents ou des mains
- attention aux fuites : changer les joints des robinetteries
- installer des réducteurs de débit sur les robinets

- mettre en place des systèmes de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage

Ces mesures de précaution accompagnées de la surveillance quotidienne de nos sources, nous aideront à gérer au mieux cette période délicate.

Merci de votre contribution



Facturation de l'eau

Actuellement, chaque foyer reçoit sa facture d'eau établie sur la base du relevé réalisé entre juin et août 2009. Plusieurs d'entre vous ont posé la question d'une facturation 2 fois par an, pour échelonner la dépense. Nous étudions les conséquences de cette éventualité pour l'avenir. Dans tous les cas, les questions concernant les modalités de paiement sont à poser directement aux services de la Trésorerie.

SPANC

Assainissement Non Collectif (concerne les habitations des villages de Felletin, hors agglomération)

L'assainissement non collectif représente aujourd'hui un enjeu crucial car il constitue une véritable alternative à l'assainissement collectif afin de sauvegarder notre environnement. Ce type d'installation s'il n'est pas bien conçu ou mal entretenu peut générer des nuisances pour l'environnement

(odeurs, pollution des fossés et des nappes phréatiques). Depuis le 3 janvier 1992, la loi sur l'eau impose à tout usager disposant d'un tel système d'assainissement non collectif de veiller à son entretien afin de s'assurer de son bon fonctionnement. Les communes ont l'obligation légale de mettre en place un Service Public de contrôle des dispositifs d'Assainissement Non Collectif (SPANC), afin de vérifier que l'ensemble des installations sont maintenues en bon état de fonctionnement. Felletin a

délégué cette mission à la Communauté de Communes Aubusson-Felletin qui à son tour a choisi un prestataire technique, l'entreprise VEOLIA EAU, pour effectuer les contrôles réglementaires des dispositifs d'assainissement non collectif.

Une réunion d'information sera organisée sur ce thème le vendredi 20 novembre à 20h à l'Espace Tibord du Chalar.

Un point sur les travaux en cours et à venir

Ce mois d'octobre voit démarrer plusieurs chantiers sur la commune qui avaient été décidés en début d'année : voici le programme de ces prochaines semaines.

A partir du 12 octobre :

- travaux d'adduction d'eau potable par le SIAEP de la Haute Vallée de la Creuse sur le bas de la rue de Chanteloube, les rues Quinault et du tour de la Boule. Il s'agit de remplacer le réseau en fonte et de procéder à l'extension du réseau sur le tour de la Boule.

- extension du réseau de gaz de ville par GRDF dans les rues du Pont Roby et de la Diamanterie.

Les travaux d'adduction d'eau sur la charrière des Mulets et la Place Monthieux se terminent.

A partir du 19 octobre :

Début de la réfection des trottoirs de la route d'Aubusson par la commune (entre la mairie et l'intersection avec la déviation) et aménagement d'un parking provisoire.

Courant octobre une campagne de point à temps (réparation de la chaussée en certains points trop abîmés) sera entreprise dans les rues suivantes :

Rue Gustave Degaine, bas de la rue de Chanteloube (jusqu'au stop de la rue Grancher), rue Reby Lagrange, rue Détournée, rue du Château, rue du cimetière, rue du Bouquet

A partir du 9 novembre :

travaux d'adduction d'eau potable sur la rue des Granges.

Certains de ces travaux donneront lieu à des restrictions de la circulation et du stationnement, en fonction de l'avancement des chantiers. Les riverains en seront avertis et une information sera réalisée en parallèle « en temps réel » sur le site internet de la commune.

A noter : suite à des problèmes de « malfaçons » survenus sur la chaussée du haut de la rue de Beaumont (dues aux mauvaises conditions météo au moment de la réalisation des travaux), celle-ci a été refaite une 2^{ème} fois, aux frais de l'entreprise qui les avait réalisés.

Pour tout renseignement sur ces travaux contactez la mairie, 05 55 66 51 11.

Appel à projet : « le Limousin, un patrimoine de caractère »

L'association Bâti et Savoir-faire en Limousin lance un appel à projet destiné à créer une exposition collective sur le thème « le Limousin, un patrimoine de caractère ».

Partagez ce qui constitue pour vous un patrimoine remarquable, en adressant un texte (une page maximum), des photos ou dessins qui évoquent pour vous les richesses de votre patrimoine local.

Envoyez vos contributions à l'association **avant le 20 novembre** par courrier ou courriel. L'ensemble des contributions seront mises en forme pour donner lieu à une exposition. Cinq contributions choisies par le public seront éditées en cartes postales.

Association Bâti et Savoir-faire en Limousin
BP 38 - 23500 Felletin
contact@batietsavoirfaire.fr
Tel : 05 55 83 29 55
www.batietsavoirfaire.fr

Journées Nationales de la Laine - 10^{ème} édition



Les 23, 24 et 25 octobre, l'Office de Tourisme de Felletin vous propose 3 journées d'échanges et de rencontres entre les acteurs de la filière laine. L'évènement rassemblera plus de cinquante exposants dont la volonté première est de faire connaître cette filière et de sensibiliser le public aux différents savoir-faire lainiers présents sur leur territoire.

Au programme : visite d'entreprises, salon des créateurs, stage de teinture végétales, conférence, spectacles, exposition...

Tout le programme sur www.histoiresdelaine.fr ou à l'Office de Tourisme

Renseignements :
Office de tourisme
05 55 66 54 60
ot@felletin.fr

Infos pratiques

Rappel des Horaires d'ouverture de quelques services

Mairie	Cyberbase & Médiathèque de Felletin
Lundi : 9h30 à 12h et de 13h30 à 17 h Mardi, mercredi et vendredi : 8h30 à 12 h - 13h30 à 17 h Jeudi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h	Lundi : fermé Mardi : 10h à 12h et 13h30 à 20 h Mercredi : 10h à 12h et 13h30 à 18h30 Jeudi : 10h à 12h et 13h30 à 18h30 Vendredi : 10h à 12h Samedi : 14h à 17h
Office de Tourisme de Felletin	AGARDOM
Octobre à Mai : Du lundi au samedi : de 10h à 12 h et de 14h à 17h	Permanence les mardis et vendredis matins (3 Rue des Tours de l'Horloge) de 8h30 à 12h30
La Poste	Collectes des ordures ménagères
Lundi au vendredi : 8h10 - 12h00 et 13h30 - 17h00 Samedi : 8h10 - 12h00	Mardi matin et vendredi après-midi : ramassage des ordures ménagères Mercredi matin : ramassage des sacs jaunes
Roul' Doudou	Déchetterie du Thym
Les mardis de 9h à 11h15 à l'accueil de loisirs	Ouverture : lundi, le mercredi et le vendredi de 13h à 17h et le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Agenda des manifestations

OCTOBRE 2009				
Date	heure	manifestation	lieu	organisateur
18	À partir de 9h30	Journée de l'archéologie : conférences et visites de sites archéologiques	Salle Tibord du Chalard	Archéologie en Limousin, 05 55 77 20 50
23 au 25		10èmes Journées Nationales de la Laine	Felletin	Office du Tourisme - 05 55 66 54 60
31	20h00	Journée Halloween : dîner dansant déguisé	Salle polyvalente	Les fuse@niment - 05 55 66 45 64
NOVEMBRE 2009				
7		Visite de la foire du livre de Brive	Brive (covoiturage)	Association Plaisir de lire Inscription : 06 79 66 81 49
12	20h30	Conseil Municipal	Salle du conseil	
17	14h30	Cirque précaire (spectacle d'arts de la piste proposé par le théâtre Jean Lurçat à Felletin)	Parking gendarmerie	Théâtre Jean Lurçat 05 55 83 09 09
18	20h30	Cirque précaire (spectacle d'arts de la piste proposé par le théâtre Jean Lurçat à Felletin)	Parking gendarmerie	Théâtre Jean Lurçat 05 55 83 09 09
18	20h30	Soirée Connaissance du Monde <i>De l'Himalaya au Golfe du Bengale - Du yack à l'éléphant - Inde</i>	Salle Tibord du Chalard	Les Portes du Monde - 05 55 66 43 00
19	18h30 et 20h00	Lecture dans le cadre « des auteurs vivants ne sont pas tous morts »	Parking gendarmerie	Théâtre Jean Lurçat 05 55 83 09 09
20	20h00	Réunion d'information sur le SPANC	Salle Tibord du Chalard	Communauté de Communes Aubusson-Felletin
22	14h00	Loto des amis de l'école	Salle polyvalente	Les Amis de l'école
28	soir	Bal trad	Salle Tibord du Chalard	Association Hopladélie
DECEMBRE 2009				
3 et 4	9h - 17h	Salon Batinov' Felletin	Felletin - LMB	Felletin Promobat - 05 55 66 56 17
8		Concert des élèves de l'école de musique	Salle Tibord du Chalard	Conservatoire départemental de musique
16	20h30	Soirée Connaissance du Monde <i>Rencontres Inédites - Le Tour du monde en courant</i>	Salle Tibord du Chalard	Les Portes du Monde - 05 55 66 43 00
18 et 19	9h - 18h	Marché de Noël	Felletin	Comité de jumelage
29	À partir de 13h30	Don du sang	Salle polyvalente	EFS Guéret

LETRE D'INFORMATION MUNICIPALE DIS FUSE FLASH

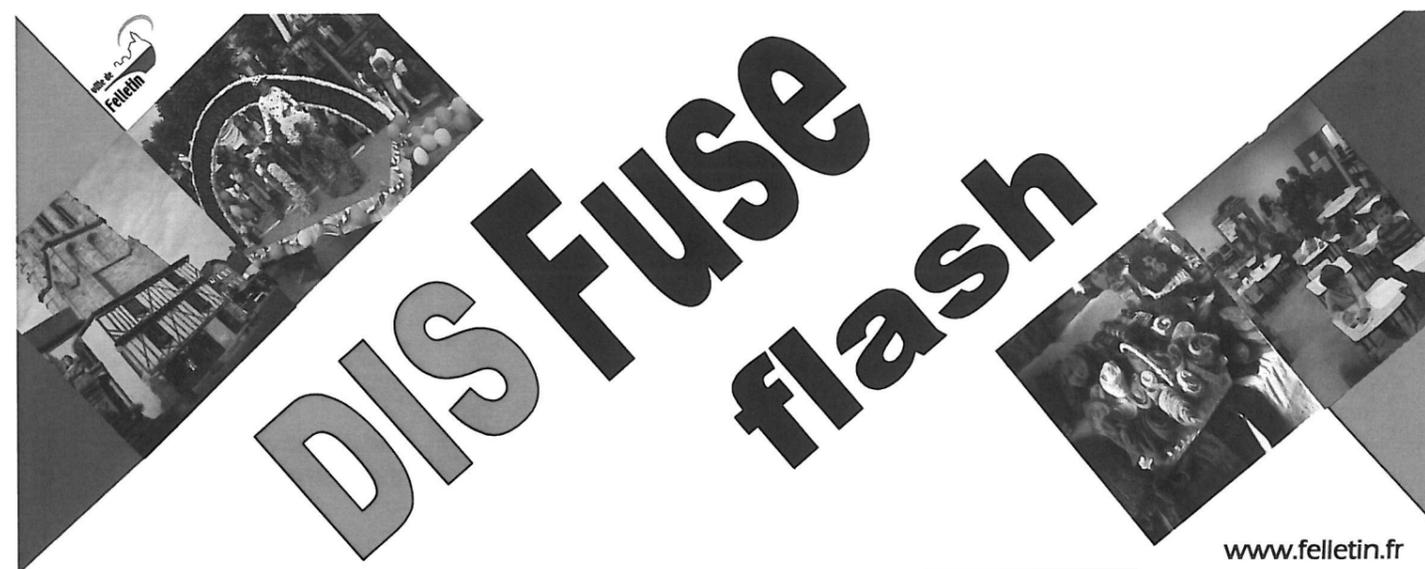
N° 2, Octobre 2009
Mairie de Felletin
12 Place Charles de Gaulle
23500 FELLETIN

Téléphone : 05 55 66 51 11
courriel : contact@felletin.fr

Directeur de publication :
Renée Nicoux, Maire
Rédaction, mise en page :
service communication
IPNS

Infos quotidiennes

sur
www.felletin.fr



Lettre d'information municipale de Felletin ~ Octobre 2009

Aénagement de Felletin

Depuis plusieurs mois, l'équipe municipale a engagé une réflexion sur l'aménagement de la ville, en ayant le souci d'apporter des réponses durables et efficaces à différentes problématiques. Les habitants ont été associés à cette démarche au travers de deux réunions publiques qui se sont déroulées au mois de juin puis au mois de septembre. Ces échanges ont permis de collecter les avis de chacun.

Le cabinet d'étude composé d'architectes, urbaniste et paysagiste a répertorié 11 points prioritaires destinés à mettre en valeur et à redynamiser la ville en respectant quelques principes clés (voir encadré).

Ces réflexions serviront de fil rouge pour mener à bien dans les mois et années à venir l'aménagement de la ville, dans une perspective de revitalisation de la commune et de valorisation de son patrimoine.

Tout ne se réalisera pas en même temps. Comme pour tous les projets, les habitants seront informés et associés à l'avancement des réflexions des élus, ainsi que des aménagements qui en découleront.

Les premières actions qui verront le jour concerneront le cimetière, avec la création d'un columbarium, et le quartier de la Gare qui bénéficie d'une importante dynamique artisanale qu'il

convient d'aider à se développer, avec des conséquences sur les ateliers municipaux qui seront implantés sur une partie de l'ancien site Axauto. Un test de circulation alternée dans le bas de la Grande Rue va également être mis en œuvre.

Les différents documents réalisés, dont les esquisses (illustrant les propositions d'aménagement de ces 11 points) sont consultables en Mairie. Chacun peut ainsi prendre connaissance de toutes les propositions, et déposer son avis par écrit.

Dis Fuse vous rendra compte également régulièrement de l'avancement de cette démarche de fond importante pour le développement de notre ville.



Les principes clés: Donner à voir la ville - Marquer les entrées de ville et du centre historique - Structurer les quartiers - Retrouver ou conforter des espaces publics accueillants - Faciliter les circulations douces - Clarifier et faciliter la circulation automobile - Adopter une ligne de mobilier et de matériaux - Créer sur Felletin une identité autour des métiers d'art et d'artisanat.

Les 11 sites : le col des Granges, le belvédère de Beaumont, le relais de Beaumont, le cimetière avec le futur columbarium, le quartier de la gare, la pisciculture, le Pont Roby, le Font à l'Anel, la Rue Grancher, la place de la Mairie, le centre ville.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Transports à la demande

Vous n'avez pas de moyen de transport pour vos courses, un événement particulier sur le territoire de la commune... faites nous part de vos besoins !

Quelques personnes nous ont sollicité récemment pour l'organisation de transports spécifiques.

Le Centre Communal d'Action Sociale mettra en place une opération test pour les Journées de la Laine.

L'ÉQUIPE DU CCAS EST À VOTRE ÉCOUTE !

Sorties et spectacles

Le Centre Communal d'Action Sociale souhaite proposer des tarifs attractifs pour des sorties familles*.

Le 18 novembre prochain à 20h30, le théâtre Jean Lurçat proposera un spectacle de cirque à Felletin. Nous vous proposons d'y participer en famille à tarifs réduits.

*sous conditions de revenus

Pour tout renseignement, contactez la Mairie au 05 55 66 51 11

Edito

Avec ce nouveau numéro du Dis Fuse Flash, l'équipe municipale fait le point sur l'actualité du moment sur notre commune. Nous n'avons pas attendu la rentrée pour poursuivre les actions engagées, et tout particulièrement sur le travail de réflexion mené pour l'aménagement de la ville. Des actions très concrètes vont en découler prochainement, et ces orientations, validées en conseil municipal, feront l'objet de discussions approfondies en s'appuyant notamment sur des données techniques et financières précises. Rappeler quelques informations pratiques facilitant la vie de tous, est aussi l'objectif de ce bulletin, tout comme le site internet qui relaye quotidiennement ce qui fait la vie de Felletin. A noter que la version magazine du Dis Fuse sortira courant décembre et reviendra plus en détail sur les projets en cours et l'actualité des associations.

Bonne lecture !

Renée Nicoux
Sénatrice - Maire de Felletin
Vice-présidente de la Région Limousin

SOS Nounou

le service bientôt en place

Ce nouveau service devrait être effectif après les vacances de Toussaint. Il proposera une solution aux parents rencontrant un problème de garde urgent et ponctuel pour les enfants de 0 à 10 ans.

Ce service sera assuré par des bénévoles en lien avec l'association CIGALE.

Rens. 05 55 66 70 28 / 06 71 18 55 41